

# Charia belge : 4 manifestants écopent de 6 mois de prison pour leur banderole « Stop à l'islamisation »

écrit par Jules Ferry | 7 juin 2021



Pour les juges, la banderole de la manifestation est une « *incitation à la haine et à la violence* » : 6 mois de prison !

Interdiction de parler d'islamisation : ce jugement illustre précisément l'islamisation avancée de la Belgique, autrefois nation civilisée !

**On ne peut pas croire que cela se passe en Occident : les juges exigent la soumission à l'islam !**

Les juges veulent l'abolition de la liberté d'expression. Qu'aiment-ils le plus dans les horreurs de la charia ? Le voilage forcé, comme sur la banderole ? Qu'en est-il de la flagellation et des lapidations ?

Tout cela est forcément voulu en haut-lieu. Entre-autres, Bruxelles prépare le terrain pour l'entrée de la Turquie dans l'Europe : les juges ont pour consigne d'interdire dès à présent aux non-musulmans de critiquer l'islamisation de leur propre pays !

**Ils signent notre mort avec une assimilation à l'envers.**

**Le tribunal pénal de Malines a condamné quatre membres de l'organisation Voorpost pour incitation à la haine et à la violence lors d'une manifestation.**



Sur une bannière portant l'inscription « **Stop à l'islamisation** », **des femmes étaient représentées portant une burqa ou un niqab, et selon le tribunal, c'est cette combinaison qui est allée trop loin.**

Le samedi 30 mai 2020, l'organisation de Voorpost a organisé une manifestation contre l'islamisation sur le marché du

samedi à Malines.

Certains membres ont brandi une banderole portant l'inscription « Stop à l'islamisation ». Sous ces mots, on pouvait voir une rangée de femmes portant le niqab, et une deuxième rangée de femmes portant la burqa.

**Selon le tribunal correctionnel de Malines, cette banderole va trop loin.** « En portant de tels signes et bannières, les défenseurs visent à semer la peur et à susciter la haine dans la société en convainquant les badauds de l'idée qu'à l'avenir l'islam pourrait dominer la Flandre », peut-on lire dans le verdict.

**« Ils esquissent un danger imaginaire** dans lequel chaque femme serait obligée de porter une burqa ou un niqab à la suite de cette soi-disant islamisation. **De telles idées tentent d'alimenter ou d'attiser la peur et la haine de la communauté musulmane chez les autres, afin de les inciter à adopter eux-mêmes un comportement haineux et générateur de peur similaire** », a déclaré le juge.

**Les quatre membres de Voorpost ont tous été condamnés à six mois de prison.** Pour trois d'entre eux, il s'agissait d'une peine avec sursis, mais **pour l'un d'entre eux, la sanction était effective.**

Leur avocat Luc Deceuninck envisage maintenant de faire appel. **« C'était juste un discours libre, une déclaration politique, rien d'autre »**, a déclaré Maître Deceuninck dans une première réaction au jugement.

**Le parti Vlaams Belang fait campagne pour la liberté d'expression.**

*« La condamnation pénale des quatre militants de Voorpost est bien plus qu'une erreur judiciaire. **Il s'agit d'une attaque contre la liberté d'expression, la démocratie et la possibilité d'opposition. S'opposer à l'islamisation n'est pas une incitation à la haine ou à la violence. C'est tout simplement la liberté d'expression. C'est protéger ce que nous aimons, notre identité** », a déclaré Tom Van Grieken, président du Vlaams Belang, dans « Het journaal ».*

Source

:

<https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2021/05/26/vonnis-voorpost/>

Des juges vendus, qui nient l'islamisation de l'Europe

Et pourtant...



On la voit au quotidien. Ici un bureau de poste en France, dans une commune autrefois rurale et tranquille. L'islamisation n'est pas une hallucination : on dirait maintenant l'Arabie saoudite ! (Photo -prise discrètement pour éviter tout lynchage, RR/J. Ferry juin 2021).

Islamisation = charia pour tous dans 2 générations !

C'est absolument incroyable. Toute cette tolérance bien-pensante est à sens unique. Nos pays protègent l'ennemi islamique sur notre propre sol, tandis que les non-musulmans sont traités comme des moins que rien dans tous les 57 pays de l'OCI (*Organisation de la Coopération Islamique*).

Les États pratiquant la charia sont les mêmes partout dans le monde : ils pratiquent une discrimination féroce à l'égard des femmes, ils refusent aux non-musulmans de nombreux droits et il n'y a rien à attendre en matière de droits de l'Homme, avec des peines draconiennes pour l'adultère, l'homosexualité, l'alcool etc. et ils sont violemment antisémites.

**Mais si vous vous opposez à tout cela en Occident, c'est VOUS le problème !**

La logique du respect de l'islam mène à notre disparition pure et simple. Jamais l'islam ne se dilue dans autre chose : il faudra donc le chasser ou se soumettre.

Dans un premier temps, ils sont présents puis de plus en plus nombreux. Ensuite, il est interdit de critiquer l'islamisation. L'étape finale sera le « respect » de leur « religion » : on nous interdira l'alcool ou les tenues inappropriées, de manger pendant le ramadan ou la musique pendant l'appel à la prière, pour ne pas les froisser.

**Ce jugement correspond à la charia « douce ».**

**Attendez que l'islam prenne le dessus et que les juges aient une épouse en burqa, alors la peine passera de 6 mois à 20 ans de prison ou une condamnation à mort.**

« Bye, bye, Belgique»...

La Belgique compte environ 50 300 personnes de plus chaque année. Le pays a un solde migratoire d'environ 48 000 par an et un taux de fécondité de 1,71 naissance par femme. 48.000/50.300, cela signifie que 95,4 % de la croissance de la Belgique vient de l'« immigration ». Ces nouvelles familles auront, disons, 5 enfants tandis que les autochtones en auront un.

L'âge moyen en Belgique est de 41,9 ans. **Alors, Belgique,**

***bye, bye, bonjour Belgistan.***